

Concarneau, le 8 novembre 2017

LETTRE OUVERTE À

Monsieur Michel Savoy
Syndic
Rue de l'Eglise 71
CH – 1616 Attalens

Concerne : Assemblée extraordinaire de la SDA

Monsieur le Syndic,

Vous ne montrez aucun désir de régler honorablement les suites du conflit ouvert illégalement dans votre commune à Noël 2013 contre les époux Reguin.

Ma lettre du 1^{er} octobre 2017 attend réponse, ainsi que les précédentes.

Votre société de développement a été engagée à son insu dans une affaire aux retombées néfastes pour ses finances mais aussi pour l'image d'Attalens.

Optimiste de nature, je compte toujours sur votre bon sens d'homme de la terre pour enfin mettre un terme au conflit qui entache vos mandats.

Voici sommairement rappelées les conditions d'un arrangement :

- CHF 200'000 de dommages et intérêts pour spoliation de biens ;
- CHF 100'000 pour travaux de secrétariat en relation avec la SDA.

Dans l'attente d'une résolution à l'amiable rapide de cette affaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, mes salutations distinguées.

Marianne REGUIN-ELIÈS